

# Projet de réponse à une œuvre de la collection du CAMUL – Appel à des artistes

**Échéance : 12 décembre 2019, à 23 h 59**

## Introduction

Dans le cadre du plan quinquennal de la collection du CAMUL, l'équipe responsable du résultat 4 du Plan stratégique de l'Université Laurentienne invite des artistes à soumettre une œuvre d'art qui constitue une réponse à une œuvre de la collection. L'œuvre proposée devrait capturer l'essence de l'art ou de la culture du nord de l'Ontario/franco-ontarien/autochtone que communique l'œuvre sélectionnée de la collection du CAMUL. L'artiste retenu(e) recevra 500 \$ pour son œuvre. Ce concours est un processus de sélection en une étape. L'œuvre doit déjà être terminée. Elle sera exposée pendant trois mois avec l'œuvre originale du CAMUL dans l'Édifice Parker sur le campus de l'Université Laurentienne.

## La collection d'art du CAMUL

Le Centre des arts et Musée de l'Université Laurentienne (CAMUL) a été créé en 1968 dans le cadre d'un projet du Centenaire de la Chambre de commerce de Sudbury et du district. De 1968 à 1997, il a été exploité par l'Université Laurentienne et dirigé par feu Pamela Kruger pendant presque 20 ans, de 1977 à 1995. Le 1<sup>er</sup> juillet 1997, le CAMUL a été constitué en personne morale sous le nom de Galerie d'art de Sudbury.

La collection permanente du CAMUL comprend plus de 1 400 œuvres d'artistes remarquables, notamment Aba Bayefsky, Carl Beam, Frederick Hagan, Daphne Odjig, Bert Weir, et des membres du Groupe des Sept.

*Description par Karley Staskus, MMST., registraire, Galerie d'art de Sudbury*

## Plan quinquennal et thème

Au fil de cinq ans, l'Université Laurentienne exposera sur le campus cinq œuvres provenant de la collection du CAMUL, à raison d'une œuvre pendant toute une année. Toutes les œuvres sélectionnées porteront sur le thème de la *transformation*. L'œuvre sélectionnée chaque année par le CAMUL aura un lien avec l'œuvre exposée avant elle et s'en inspirera, ce qui illustrera la transformation d'œuvres d'une année à l'autre au moyen de l'utilisation de la couleur. Un appel sera lancé chaque année afin que des artistes conçoivent une réponse à l'œuvre choisie du CAMUL. L'œuvre gagnante sera exposée à côté de l'œuvre du CAMUL pendant trois mois à l'Université Laurentienne.

## Mask Machine – Orange



Sérigraphie sur papier, 1970. 104,1 cm x 72,9 cm

Cette œuvre abstraite fait partie d'une série de cinq axées sur l'exploration de la couleur.

Mask Machine utilise quatre couleurs au total. Cette version a un fond orange et une bande jaune sur la droite. Deux formes ressemblant à des carrés en font partie. Le grand carré bleu se trouve en bas au centre et le petit carré doré est juste au-dessus. Chaque carré comporte son propre motif abstrait unique montrant l'utilisation des couleurs orange, bleu, jaune et or. Un mince filet jaune en boucle part du haut du carré doré et arrive à une forme jaune organique abstraite. Cette forme organique semble être le résultat de trois cercles regroupés comportant deux petits points dorés. La forme semble flotter au-dessus du carré doré comme un ballon. L'utilisation de la couleur dans cette œuvre la rend à la fois dynamique et agréable à l'œil et apporte une note lumineuse à l'endroit où elle est exposée.

Harold Town (1924–1990) est une figure exceptionnelle de la scène artistique canadienne des années 1950 aux années 1980. Après avoir cofondé le collectif d'expressionnistes abstraits Painters Eleven, M. Town a poursuivi l'exploration d'une grande variété de médias et de styles. La reconnaissance internationale que lui ont apportée ses estampes des années 1950 a donné lieu à des expositions à Toronto où ses peintures se sont vendues à des prix record, favorisant l'émergence d'une nouvelle scène artistique locale. Bien qu'il ait perdu la faveur du public à la fin des années 1960, M. Town n'a pas cessé de produire des œuvres innovatrices.

## Admissibilité

Cet appel s'adresse aux artistes de tous âges, professionnels ou amateurs, qui résident actuellement dans la Ville du Grand Sudbury. Ils peuvent travailler avec le média de leur choix. Les médias mixtes sont acceptés à condition qu'il soit possible d'encadrer l'œuvre et de l'accrocher au mur. Les artistes qui ont de solides liens avec l'art ou la culture du nord de l'Ontario/franco-ontarien/autochtone sont encouragés à poser leur candidature. Les artistes retenus doivent montrer qu'ils ont la capacité professionnelle de fournir un fichier présentant l'œuvre finale qui a la taille et le nom appropriés.

## Paramètres artistiques ou conceptuels

Les artistes doivent être en mesure de soumettre d'une à trois images en format .jpg ou .png (d'au plus 10 Mo) d'une œuvre originale. Une seule œuvre peut être soumise pour chaque appel. L'œuvre devrait être terminée au moment de sa soumission. Aucun changement ne peut être apporté à l'œuvre originale après la prise des photographies.

Les œuvres peuvent être, entre autres, des peintures, du graphisme, des médias mixtes, des collages, des montages numériques, des esquisses et des bandes dessinées. Tous les médias sont acceptés à condition qu'il soit possible d'encadrer l'œuvre et de l'accrocher au mur (sauf les photographies). Les photographies et les sculptures autonomes ne sont pas acceptées.

L'œuvre devrait être la réponse de l'artiste à l'œuvre choisie du CAMUL. Cette réponse devrait être accrocheuse et créative, et saisir et illustrer l'art et (ou) la culture du **nord de l'Ontario/franco-ontarien/autochtone** représentée dans l'œuvre originale du CAMUL. Les observateurs devraient comprendre le lien entre les deux œuvres, l'œuvre devrait leur parler, et ils devraient voir le lien avec l'art et (ou) la culture du nord de l'Ontario/franco-ontarien/autochtone représenté.

L'œuvre doit respecter les paramètres suivants :

- Réfléter l'art et (ou) la culture du nord de l'Ontario/franco-ontarien/autochtone.
- Avoir un lien avec l'œuvre originale du CAMUL.
- Être d'une taille et d'une échelle appropriées pour l'emplacement.
- Illustrer l'excellence dans le savoir-faire, le détail et la créativité.
- Ne doit pas promouvoir la haine, la violence ou l'exclusion de toute personne ou de tout groupe en fonction de la race, l'ascendance, l'ethnicité, la religion, les valeurs culturelles, l'orientation sexuelle, l'âge, la couleur, la langue ou la capacité.
- Ne doit pas inclure de noms d'entreprises, de logos, d'étiquettes de marques ou de publicité.

## Critères de soumission

- L'œuvre ne devrait pas mesurer plus de 48 pouces sur 48 pouces (120 cm sur 120 cm).
- L'œuvre peut être, entre autres, une peinture, du graphisme, des médias mixtes, un collage, un montage numérique, une esquisse ou une bande dessinée. Tous les médias sont acceptés à condition qu'il soit possible d'encadrer l'œuvre et de l'accrocher au mur (sauf les photographies). Les photographies et les sculptures autonomes ne sont pas acceptées.
- L'œuvre doit être présentée sous forme de photographies de bonne qualité. Les images ne doivent pas dépasser 10 Mo et devraient être en format .jpg ou .png. Il est possible de soumettre jusqu'à trois photographies de l'œuvre. Les images de plus de 10 Mo ou dans des formats autres que ceux précisés ne seront pas examinées.

- Tous les noms de fichier des images devraient être dans le format : Nomdefamille\_Prénom\_Titre del'œuvre.
- Le nom du fichier du formulaire de soumission devrait être dans le format : Nomdefamille\_Prénom\_Formulaire desoumission.
- Les artistes peuvent soumettre une seule œuvre par appel.
- L'œuvre doit être terminée au moment de la soumission.
- L'œuvre ne peut pas être retirée avant la fin de l'exposition.
- Joindre une déclaration d'intérêt.
- Titre et description de l'œuvre qui explique le lien avec l'art et (ou) la culture du nord de l'Ontario/franco-ontarien/autochtone.
- Il faut indiquer le prix de l'œuvre, même si elle n'est pas à vendre.

**Le formulaire de soumission :** <https://forms.gle/ndGHufm1H81uiicL7>

## À propos de l'endroit

Emplacement : Campus de l'Université Laurentienne, Édifice R.D. Parker

L'exposition aura lieu au deuxième étage de l'Édifice R.D. Parker sur le campus de l'Université Laurentienne. Les œuvres seront accrochées au mur en plâtre blanc en face de la Librairie de la Laurentienne, un lieu très fréquenté où elles seront bien visibles.

Cet endroit ne reçoit pas de lumière naturelle directe. Le degré d'humidité et la température sont idéals pour les œuvres sur papier ou tissu, mais conviennent également pour tous les autres médias.

## Jury et processus de sélection

Toutes les œuvres seront examinées par un jury choisi par l'équipe responsable du résultat 4. Le jury sera constitué de trois membres de cette équipe, d'un(e) étudiant(e) de la Laurentienne, d'un membre du corps professoral de la Laurentienne et d'un(e) artiste.

L'œuvre gagnante sera choisie au cours d'un processus de sélection en une étape en fonction des critères suivants :

- Déclaration d'intérêt – Raison pour laquelle l'artiste répond à cet appel, solide justification du souhait de faire exposer son œuvre à l'Université Laurentienne, et toutes autres raisons personnelles pour participer à cette initiative et (ou) l'appuyer.
- Description de l'œuvre – Explication de la réponse illustrée et du lien entre l'œuvre de l'artiste et celle du CAMUL; efficacité de la description et de l'illustration de la façon dont l'art et (ou) la culture du nord de l'Ontario/franco-ontarien/autochtone est communiqué dans l'œuvre.
- Savoir-faire général dans la réalisation de l'œuvre.
- Bien-fondé de l'œuvre pour les objectifs de l'appel.
- Degré de détail, profondeur et créativité dans la communication des idées de l'artiste dans l'œuvre.

Les décisions du jury sont finales et conditionnelles au respect des critères de soumission de l'œuvre représentée dans les images. Il incombe aux artistes de soumettre leur œuvre comme il se doit et de manière professionnelle et de suivre toutes les exigences de soumission. L'œuvre ne sera pas prise en compte si l'une ou l'autre de ces conditions ne sont pas respectées.

## Dates

Le calendrier prévu est indiqué ci-dessous. L'Université Laurentienne se réserve le droit de le modifier au besoin. Les dates exactes sont à confirmer.

Appel à des artistes .....	Du 10 octobre au 12 décembre 2019
Examen .....	Du 13 au 22 décembre 2019
Avis au gagnant .....	Du 14 au 24 décembre 2019
Installation .....	Dernière semaine de janvier – dernière semaine d'avril 2020

### **Budget**

Le gagnant ou la gagnante recevra un prix de 500 \$.  
L'Université Laurentienne couvrira les coûts de l'encadrement.

### **Vente et commission**

L'artiste doit établir le prix de son œuvre. L'œuvre ne peut pas être retirée, et expédiée si elle est vendue, avant la fin de l'exposition. Sa valeur doit être indiquée sur le formulaire de présentation, même si elle n'est pas à vendre. Le prix indiqué sur le formulaire sera le prix de vente si l'œuvre est à vendre. Nous ne pouvons pas changer le prix après que le jury a accepté l'œuvre.

### **Assurance/responsabilité**

L'œuvre de l'artiste sera couverte par l'assurance de l'Université Laurentienne. Toutes les précautions seront prises pendant la manutention de l'œuvre.

La valeur de l'œuvre doit être indiquée sur le formulaire de soumission afin qu'elle soit couverte par l'assurance de l'Université Laurentienne.

### **Renseignements supplémentaires**

Pour obtenir d'autres renseignements ou poser des questions, communiquer avec Gillian Schultze à [gschultze@laurentienne.ca](mailto:gschultze@laurentienne.ca).

**\*Remarque\*** L'Université Laurentienne se réserve le droit de refuser toutes les soumissions ou d'annuler cet appel à des artistes en tout temps.

### **Entente liée à la participation au concours**

En soumettant une œuvre au Projet de réponse à une œuvre de la collection du CAMUL, l'artiste accepte toutes les conditions énoncées dans ce document.